

# COLLECTIF DU SPECTACLE VIVANT À METZ

---

## RAPPORT ET PRÉCONISATIONS 2020

---

### LES STRUCTURES MEMBRES du COLLECTIF

Association Bouche à Oreille • Association Quai EST/ Festival Koltès • Cie 22 •  
Cie Astrov • Blah Blah Blah Cie • Cie Corps In Situ • Cie Demeure Drue •  
Cie Deracinemoa • Cie Des masques et des voix • Cie du Barbanchu •  
Cie Entre les actes • Cie Erno • Cie Hörspiel • Collectif Krissankar • Cie L'Assolatelier  
• Cie L'Autre Scène • Cie La Bande Passante • Cie La Mandarine Blanche •  
Cie La Spirale • Cie La Voix Des Furies • Cie Le Studiolo • Cie Les 4 coins •  
Cie Les Affamés • Cie Les Bestioles • Cie Les Heures Paniques • Cie Nunatak •  
Cie Pardès rimonim • Cie Roland Furieux • Cie Sarah BALTZINGER •  
Cie Théâtre En Scène • Cie Zabranka • Collectif Hund • Collectif L'Appart et Choses •  
Collectif L'Ouvre-boites • Festival Hop Hop Hop • Festival Passages

**Contact Collectif :** [collectifmessinspectaclevivant@gmail.com](mailto:collectifmessinspectaclevivant@gmail.com)



# SOMMAIRE

<b>QUI-SOMMES NOUS ?</b>	<b>4</b>
<b>CE QUE NOUS DEMANDONS</b>	<b>5</b>
<b>1. NOTRE COLLECTIF EN QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>6</b>
<b>1.1 NOS STRUCTURES</b>	<b>6</b>
<b>1.2. STRUCTURATION et DÉVELOPPEMENT</b>	<b>7</b>
<b>1.3 ÉTAT DES LIEUX ARTISTIQUES</b>	<b>9</b>
<b>2. QUELLE PLACE OCCUPONS-NOUS À METZ ET SUR LA MÉTROPOLE ?</b>	<b>10</b>
<b>2.1. NOS FINANCEMENTS de la Ville de METZ</b>	<b>10</b>
<b>2.2. NOS AIDES DIRECTES de METZ-MÉTROPOLE</b>	<b>14</b>
<b>2.3. NOS LIEUX RESSOURCES</b>	<b>16</b>
<b>3. NOS CONSTATS, BESOINS ET PROPOSITIONS</b>	<b>20</b>
<b>3.1. NOS RESSOURCES FINANCIÈRES DIRECTES</b>	<b>20</b>
<b>3.2. NOS LIEUX DE RÉPÉTITIONS ET DE TRAVAIL</b>	<b>23</b>
<b>3.3. STOCKER ET CONSTRUIRE</b>	<b>25</b>
<b>3.4. LA VIE DE NOS ÉQUIPES SUR LE TERRITOIRE</b>	<b>26</b>
<b>3.5. NOS BESOINS EN FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENTS</b>	<b>27</b>

## QUI-SOMMES NOUS ?

Notre collectif regroupe 36 compagnies, festivals et collectifs qui sont implantés sur le territoire messin. Nous appartenons aux mondes du théâtre, de la danse et des arts de la rue.

**NOUS SOMMES DES ARTISTES**: le cœur et le fondement de notre activité sont la création artistique. Nous travaillons à penser, écrire, créer, jouer nos œuvres à Metz, en France ainsi qu'à l'international. Certaines de nos structures oeuvrent sur le territoire depuis bien longtemps quand d'autres sont toutes jeunes. Nous sommes pérennes sur le territoire et bien connus de ses publics : nous représentons les acteurs culturels d'aujourd'hui déjà et bien sûr de demain.

**NOTRE MISSION PREMIÈRE EST LA CRÉATION** et nous travaillons **AVEC TOUS LES LIEUX DE CRÉATION ET DE DIFFUSION DE LA VILLE**. Nous sommes présents dans leurs programmations tout au long des saisons. Ces partenariats, leurs qualités et leur fréquence, font beaucoup pour la pérennité de nos structures, de nos emplois et la visibilité de nos œuvres.

**NOS STRUCTURES SONT LE 1ER EMPLOYEUR DES ARTISTES SUR LE TERRITOIRE MESSIN**. Nous salarions metteurs en scène, chorégraphes, interprètes, auteurs, costumiers, scénographes, administrateurs, techniciens... Notre chiffre d'affaires représente **3 100 000 euros** en 2019. Nous représentons **556 emplois** avec **40 ETP**.

Notre collectif est d'abord **UN ESPACE D'ACTION SOLIDAIRE ENTRE SES MEMBRES**. Nous nous sommes fédérés pour créer du lien et de l'entraide, pour être moteur de l'avenir qui nous liera. Nous l'avons fait pour mettre en commun nos expériences, nos connaissances, nos expertises, nos outils et générer par là une capacité d'intelligence collective. Nous voulons incarner une force de propositions et de dialogue.

Nos structures remplissent **TOUTES** des **MISSIONS DE SERVICE PUBLIC** sur le territoire, d'accès à la culture pour tous, qui est un droit fondamental. Nous sommes présents dans les écoles, les centres sociaux, l'Université, la prison, etc. Nous investissons tous les espaces de vie de la ville : les lieux de spectacle comme les lieux non conventionnels, l'espace public, la rue et jusque chez les habitants. Nous œuvrons à la transmission de la création et à la pratique artistique, notamment auprès des publics éloignés et des publics empêchés. Ces missions nous tiennent à cœur. L'action culturelle n'a de sens que si ce sont bien des créateurs qui la mène : des artistes dont les missions de création sont soutenues.

Nous sommes une force conséquente du paysage culturel de la métropole et demandons que nos structures soient reconnues à la hauteur des missions qu'elles remplissent.

De par l'histoire spécifique de la Ville de Metz, le théâtre et la danse, qui connaissent un intérêt croissant pour les publics messins (et chaque année de nouvelles naissances de compagnies - preuve de la vitalité du territoire) restent les **PARENTS PAUVRES DE L'OFFRE CULTURELLE DE LA MÉTROPOLE**. Lors de cette crise du COVID 19, nos activités ont été arrêtées, annulées, reportées, nos structures et nos emplois ont considérablement souffert. Être ainsi privés de poursuivre nos rencontres avec nos publics a démontré le manque, la nécessité de nos actions, un besoin essentiel de spectacle vivant, un immense besoin d'être ensemble. La Ville de Metz a eu un réflexe immédiat de solidarité durant cette crise, elle a été aux côtés de nos structures.

Il est essentiel à la vie de la ville et à ses publics que nos structures survivent à cette crise, que nos emplois et nos actions subsistent.

Aujourd'hui, nous demandons **LA TENUE D'UN CHANTIER** qui réunisse l'ensemble des acteurs du spectacle vivant de la ville (lieux culturels, associations, municipalité, compagnies, artistes, collectifs) visant à apporter une réponse concrète et concertée aux problématiques du spectacle vivant sur l'agglomération messine.

**Nous vous livrons ici nos 1ères préconisations et propositions de chantier.**

# CE QUE NOUS DEMANDONS

Dans ce contexte de mutations qui agitent le monde, et tout particulièrement le monde artistique ; dans cette nécessité vitale de reposer les fondements d'une politique culturelle forte et tournée vers demain, nous appelons les partenaires institutionnels et les lieux de culture à s'associer aux acteurs culturels du spectacle vivant de la ville de Metz pour ouvrir un VASTE CHANTIER de co-construction.

Nous demandons que soient mis en place des RENCONTRES DE TRAVAIL, où nous pourrions redéfinir ensemble les enjeux fondamentaux de politique culturelle qui sont au cœur de nos pratiques.

## **Les chantiers que nous estimons prioritaires :**

**1. les DISPOSITIFS Ville de Metz** qui existent au sein de la ville de Metz (Aides au projet et au fonctionnement, Conventionnement triennal des équipes artistiques, Résidences artistiques en établissements scolaires - EAC) doivent faire l'objet d'une redéfinition partagée de leur durée, de leurs critères d'attribution, de leurs modalités de mise en œuvre, des enveloppes budgétaires qui leur sont associées et chaque année dévaluées.

## **2. La MÉTROPOLE, ACTEUR MAJEUR DES COMPÉTENCES CULTURELLES**

L'implication de la communauté de communes de Metz-Métropole est essentielle pour une redistribution des charges de centralité actuellement assumées par la Ville-centre. La Métropole doit s'inscrire comme acteur majeur dans les compétences culturelles comme le souligne le rapport sénatorial de décembre 2019 publié en mai 2020 : « (...) Élaborer au niveau des intercommunalités et des métropoles de vrais projets culturels de territoire, formalisés dans le cadre de contrats de territoire, qui ne se limitent pas exclusivement à la gestion de grands équipements.(...) ». Un vaste projet de territoire pourrait être pensé.

## **3. les PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES MESSINES**

Les liens structures-artistes doivent être repensés tant dans leur forme que dans leur fond. Les difficultés qui concernent l'accès aux lieux de création et de diffusion de notre ville peuvent être dépassées par l'ouverture d'un dialogue et d'une concertation entre tous. Nous pourrions ainsi participer à redéfinir les principaux axes et missions des lieux ainsi que leurs accompagnements.

## **4. une MAISON DES ARTISTES AUTOGÉRÉE**

Nous revendiquons la concrétisation d'une Maison des artistes, d'un lieu ressource, de travail, de mutualisation des compétences, des savoir-faire, actuellement inexistante au sein de la ville de Metz.

## **5. l'ESPACE DE STOCKAGE POUDEUR**

Nous demandons que soit finalisé en urgence ce lieu où les compagnies pourront entreposer leur matériel.

## **6. les HÉBERGEMENTS, RESTAURATION ET TRANSPORTS.**

Ces besoins sont liés intrinsèquement au travail de répétition / création des équipes artistiques. Pour pallier ces manques, des personnes ressources à la ville de Metz doivent être identifiées comme interlocuteurs privilégiés.

## **7. la FORMATION CONTINUE**

Nous souhaitons que soit imaginé en concertation avec les acteurs du spectacle vivant un programme de formation continue efficient, diversifié et capable de répondre aux nécessités des équipes artistiques, techniques et administratives.

**Nous appelons tous les partenaires de notre secteur à entrer en dialogue avec notre collectif et à co-construire l'avenir du paysage culturel messin dans tous ses aspects - artistiques, territoriaux, sociaux, et qui lie publics, artistes, institutions et structures de la ville.**

# 1. NOTRE COLLECTIF EN QUELQUES CHIFFRES

(Données récoltées sur 2017-2018-2019)

Ce rapport se base sur les chiffres rassemblés de 29 structures sur les 36 membres du collectif.

## 1.1 NOS STRUCTURES

Sur **29** structures associatives culturelles :

22 compagnies professionnelles,  
4 compagnies amateurs, 3 festivals.



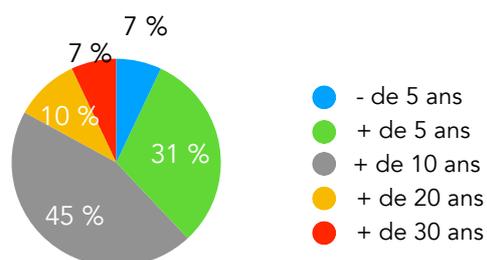
### Nos disciplines artistiques

Nos structures culturelles pratiquent majoritairement **le théâtre, la danse, les arts de la rue, l'art de la marionnette, la performance et/ou la musique** et **12** d'entre elles se décrivent comme **pluridisciplinaires**.

### Existence de nos structures

La durée de vie de nos structures est en moyenne de **14 ans** sur le territoire de Metz et sa métropole.

La **longévité de nos structures est à souligner**, elles appartiennent au paysage culturel global et sont connues des publics de la Ville



### Les champs d'action

Les champs d'action principaux de nos structures sont :

- **la création**
- **la diffusion de nos spectacles**
- **l'action culturelle**

**27** de nos structures remplissent des missions d'**action culturelle**, sur le même pourcentage d'activité que leurs objectifs de création.

**50% des structures** ont une orientation **Jeune Public**.

### Syndicats et fédérations

- **3 syndicats** sont représentés (Synavi, Syndeac, CGT Spectacle), avec **8 structures** adhérentes.

- **6 fédérations** sont représentées (Fédération Nationale des Théâtres Amateurs, Thémaa, Assitej, Fédération Nationale des Arts de la Rue, Fédération des Arts de la Rue du Grand Est et Bourgogne-Franche Comté, Grand Es(T)pace Public), avec **4 structures** y adhérant.

## 1.2. STRUCTURATION et DÉVELOPPEMENT

### EMPLOI

En moyenne **185 personnes / an sont employées** au sein de nos structures. **45 % des employés résident sur le territoire de Metz et sa métropole**, contre 55% résidants sur le territoire régional, national ou international (hors Metz et sa métropole).

**Cela témoigne de notre bonne implantation régionale, nationale et même parfois internationale.**

### Equivalent Temps Plein

Les structures de notre collectif comptabilisent **40 ETP** en 2019, soit une moyenne de 1,7 ETP/ structure.

### Personnel administratif

**22 structures (soit 76%)** emploient du personnel administratif pour l'administration, le développement et/ou la structuration de leurs activités, contre 7 structures qui n'en ont pas la possibilité.

### Postes permanents

**13 salariés** sont employés **sur des postes permanents dans 6 structures** qui ont la possibilité de financer des emplois en CDI ou CDD de longue durée pour leur bon développement.

2 des structures emploient plus de 3 postes permanents sur le plan artistique et administratif, et les 4 autres structures emploient un seul poste permanent.

### Bénévoles

**320 bénévoles** ont oeuvré dans nos structures ces trois dernières années, ils résident sur le territoire de Metz et sa métropole.

Un grand nombre de ces bénévoles s'engagent et s'investissent pour l'organisation et la logistique des festivals messins. Aussi, il nous semble primordial de rappeler que les membres du bureau et du Conseil d'Administration de nos associations sont des bénévoles, et qu'ils permettent l'existence légale de nos structures.

## FONCTIONNEMENT

### Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires global** (ressources propres et subventions) de nos structures représente la somme de **3,1 Millions € en 2019**, soit une moyenne de **107 000 € par structure**.

#### > Chiffre d'affaires des compagnies

Le chiffre d'affaires global des **compagnies messines** (professionnelles et amateurs) représente la somme de **2 250 000 €**, soit une moyenne de **85 600 € / cie**, allant de **3 500 € à 380 000 € / cie**.

#### > Chiffre d'affaires des festivals

Le chiffre d'affaire global des **festivals messins** (professionnels et amateurs) représente la **875 000 €**, allant de **99 000 € à 550 000 €**.

### Fonctionnement interne - prestations extérieures

**11 structures** assurent leur comptabilité annuelle auprès d'un **cabinet d'expert comptable**, et **10 structures** disposent d'une **externalisation des paies**.

### Perspectives de travail

**Nous estimons que le seuil de viabilité d'une structure se situe autour de perspectives de travail à 3 ans**, soit actuellement jusqu'à la saison 2023-2024.

De ce fait, **la majorité des structures** ont des perspectives de travail **à courts termes** et sont donc en danger, puisque :

- 28% ont des perspectives jusqu'à la saison 2020/2021,
- 34% jusqu'à 2021/2022,
- 24% jusqu'à 2022/2023,

### L'impact de la crise sanitaire - **Alerte**

Il nous semble important de préciser que **la crise sanitaire vécue actuellement a fortement réduit les perspectives de travail des structures culturelles du spectacle vivant**, menaçant de fait l'existence des structures.

Seules les plus grosses structures (compagnies professionnelles d'envergure, festivals) voient leur perspectives de travail aller au delà de 2023, soit seules 4 structures au sein de ce collectif.

## 1.3 ÉTAT DES LIEUX ARTISTIQUES

### Nombre de représentations

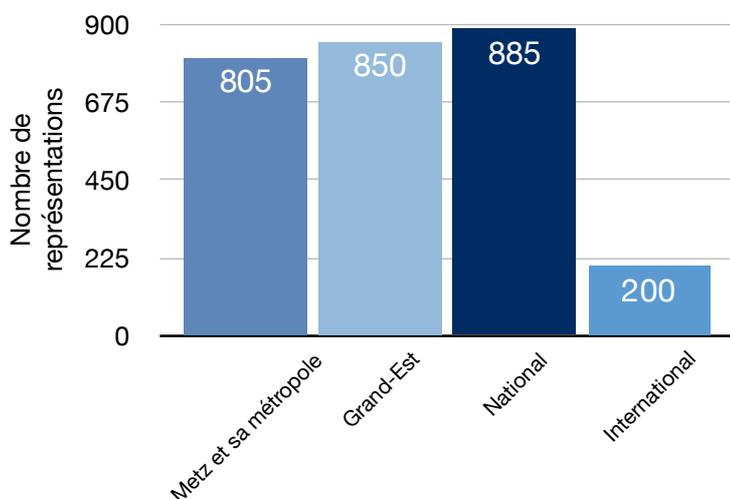
**2740 représentations** données sur les trois dernières années (2017-2018-2019);

- soit **910 représentations / an**

- soit **31 représentations / an / structure**

### Répartition territoriale des représentations

sur les trois dernières années (17/18/19)



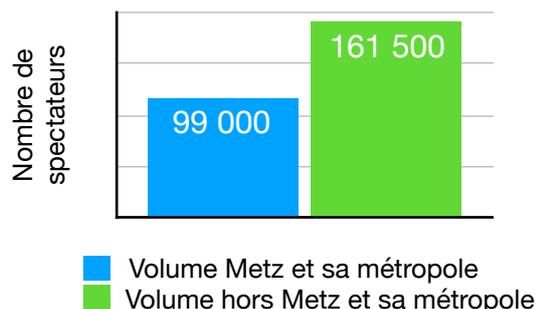
Cette répartition témoigne de la reconnaissance et du rayonnement de la scène messine au delà de la seule métropole.

### Nombre de spectateurs sur la totalité des représentations

sur les trois dernières années (17/18/19)

Environ **260 500 spectateurs** ont été présents sur la totalité de nos représentations des 3 dernières années.

Soit **86 830 spectateurs / an**



### Spectacles créés actuellement en diffusion

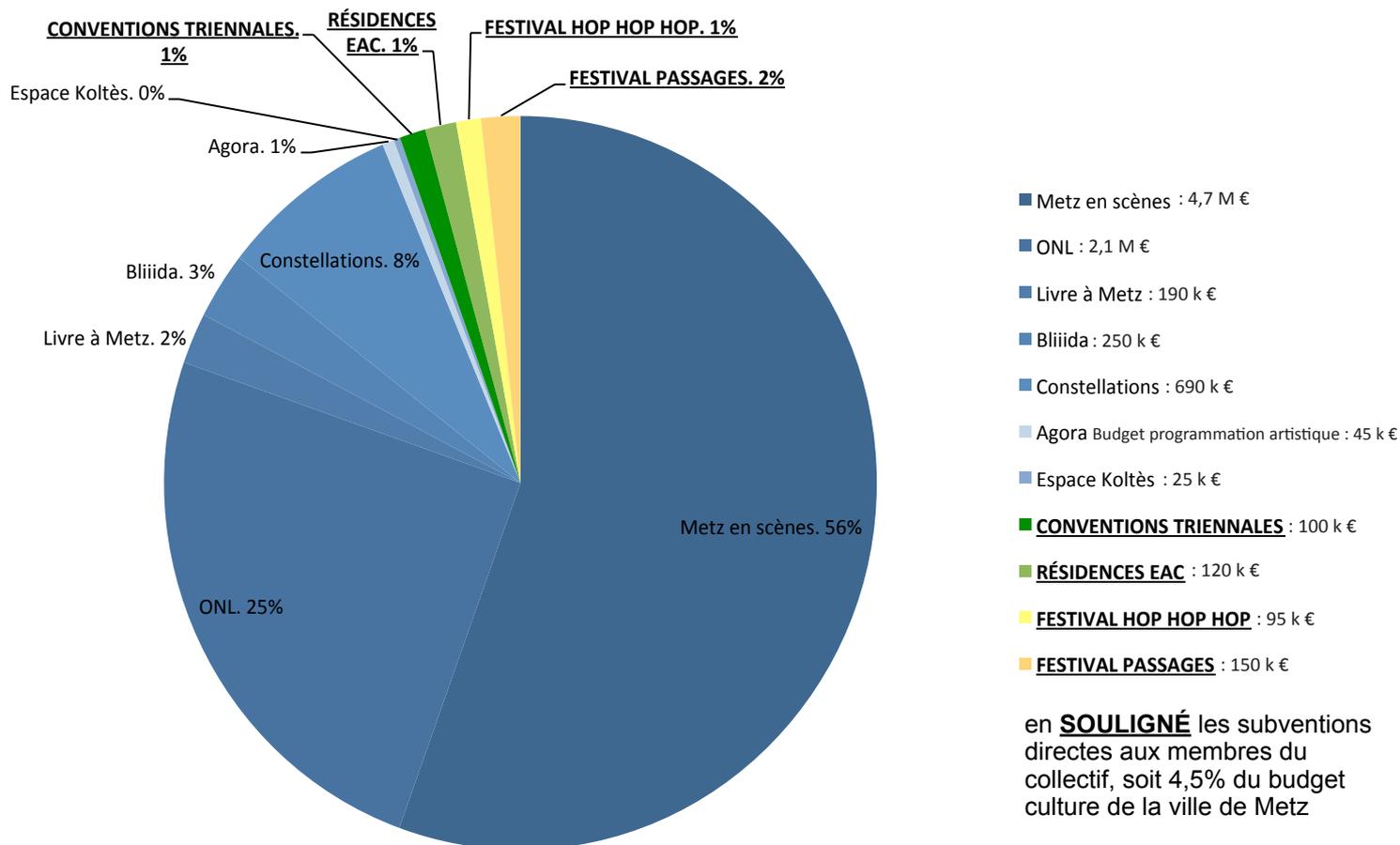
(hors spectacles diffusés dans les 3 festivals)

**77 spectacles** issus de nos compagnies sont en diffusion actuellement sur différents territoires régionaux, nationaux ou internationaux, soit environ **3 spectacles** par structure.

La diffusion de nos répertoires témoigne de la bonne structuration des associations culturelles messines (compagnies et festivals).

## 2. QUELLE PLACE OCCUPONS-NOUS À METZ ET SUR LA MÉTROPOLE ?

### 2.1. NOS FINANCEMENTS de la Ville de METZ



GRAPHIQUE : BUDGET CULTURE DE LA VILLE DE METZ (ANNÉE 2019)

## NOTRE CONSTAT – Notre place dans le paysage global

**Le théâtre et la danse apparaissent clairement comme le parent pauvre de la culture messine**, c'est un fait historique reconnu tant des structures lieux, que des compagnies que des institutions du territoire. Sans même le comparer à la musique (6,8 millions d'euros pour la Cité musicale dont 4,7 millions pour Metz en Scènes), on voit que **les ressources directes des structures du collectif représentent moins de 4,55 % des dépenses directes** (dispositif des conventions triennales, soutiens aux festivals PASSAGES et HOP HOP HOP et dispositif EAC confondus), dont 1,3% destinées directement aux structures compagnies, 3,25 % destinées à nos structures festivals.

Les demandes de subventions des associations culturelles (enveloppe de 550 k€ pour 18 compagnies et 4 festivals) sont instruites dans la continuité des engagements pris en 2019, singulièrement pour 22 structures bénéficiaires d'un conventionnement triennal avec la Ville. (Les aides et soutiens aux opérateurs et acteurs de la vie culturelle messine sont reconduites à près d'1 M€.)

**Indirectement, nos structures bénéficient d'une part des marges artistiques des lieux de la ville, quand ces institutions ont des partenariats avec nos compagnies.** C'est le cas de la nouvelle saison "jeune public" de l'AGORA dotée d'une enveloppe artistique stable de 45 000 €, de l'Espace Bernard-Marie KOLTÈS, de METZ EN SCÈNES.

Nonobstant un effort d'économie de 1,4 %, le budget de fonctionnement consacré à la Culture s'établit à 10,7 M€, en quasi stabilité par rapport à 2019 grâce à de nouveaux apports en partenariats. Ce budget, complété de 2,7 M€ en investissement, réaffirme un engagement important et consolidé en faveur de nos institutions culturelles structurantes à l'image de la Cité musicale de Metz qui sera accompagnée par un soutien cumulé de plus de 7,1 M€ auquel s'ajoutent 100 k€ pour des travaux exceptionnels liés aux 30 ans de l'Arsenal. Notons que cet investissement porte ses fruits puisque Metz a été désignée comme Ville créative UNESCO musique (première ville française à intégrer le réseau dans le domaine créatif de la musique).

## NOS AIDES DE LA VILLE DE METZ en quelques chiffres

Montant des aides Ville de Metz Cumul 2017, 2018 et 2019	Soutien ponctuel	Soutien pluriannuel
0 € - 5 000 €	3	3
5 000 € - 10 000 €	1	1
10 000 € - 20 000 €	2	1
20 000 € - 30 000 €	0	1
30 000 € - 40 000 €	1	1
+ de 40 000 €	0	7
NPP	0	1
Total	7	15

### Répartition du montant des aides par nombre de structures

À ce jour, **22 structures** bénéficient d'un soutien de la Ville de Metz, soit **76%** de l'effectif de notre collectif, dont :  
- **7 reçoivent des soutiens ponctuels**  
- **et 15 des soutiens pluriannuels.**

## NOTRE CONSTAT – Le soutien aux compagnies et festivals de notre collectif

### Les conventions pluriannuels aux équipes artistiques

**Le dispositif des conventions pluriannuelles est plébiscité par nos membres.** Pensé dans une temporalité triennale, il permet de développer la structuration des compagnies, en étant un soutien au fonctionnement et à la production de nos compagnies. On observe, depuis sa création, un effet tremplin du dispositif sur l'augmentation et la pérennisation de nos emplois. Nous constatons aussi que le territoire messin a une présence forte de compagnies reconnues au niveau national et transfrontalier, voire même une double implantation Metz/Luxembourg pour 2 d'entre elles. C'est le signe de la vitalité de la scène messine et de sa reconnaissance au delà même du territoire de la métropole.

**Cependant, ce dispositif a vu le nombre de compagnies bénéficiaires augmenter beaucoup plus rapidement (de 8 à 16) que l'enveloppe financière dédiée (passée de 60 000€/an à 100 000€/an).** Cette donnée s'est répercutée par une baisse des dotations individuelles, qui atteint actuellement un seuil critique : une moyenne de 6 250 € / an. Ramené au mois, on parle d'une **dotations moyenne de 520 € / mois par compagnie.** Ce nivellement par le bas fait que l'effet tremplin constaté et plébiscité par les compagnies lors de la création de ce dispositif est en passe de disparaître.

**Or, nos structures sont implantées à Metz : c'est donc sur ce territoire qu'elles font la majorité de leurs dépenses et ici qu'elles emploient la moitié de leurs salariés.** Au regard des dépenses que nous réalisons ici, l'enveloppe globale paraît particulièrement faible.

**Un argument nous est souvent opposé : est-il faisable de soutenir l'ensemble des compagnies présentes sur le territoire ? Nous pouvons prendre ce problème sous un autre angle : la vitalité de la scène messine est une chance et une exception à défendre. Est-il légitime que les missions remplies par les compagnies ne soient que faiblement reconnues sur le territoire même de leur implantation, tandis que la Région Grand EST et la DRAC Grand EST reconnaissent la qualité de leurs actions ?**

### Les conventions aux festivals

Du côté des festivals membres du collectif, nous soulignons les aides triennales aux festivals Passages (150 000€), Hop Hop Hop (95 000€) et Quai EST (5 000€ en 2019, 2020 étant une année spécifique). **L'aspect pluriannuel des ces aides a aussi un effet levier : il permet aux équipes de penser la pérennité de leurs postes et de leurs activités sur la ville.**

Des soutiens en nature existent dans les domaines de la logistique, de la mise à disposition de locaux et de la communication, ce qui allège d'autant les budgets des festivals.

La situation spécifique de Quai Est est à expliciter : les spectacles accueillis sont professionnels et la logistique est assurée par des bénévoles. Cela montre l'imbrication professionnel/amateur qui participe d'un même dynamisme sur le territoire : 16 de nos compagnies ont participé à la Biennale Koltès « les écritures de l'exil » en 2018.

Le festival Passages est partenaire de plusieurs compagnies messines ayant des productions internationales, en lien avec son ouverture sur l'étranger. Il a été partenaire (en coproduction ou en cession) de 8 compagnies implantées à Metz.

Le festival HopHopHop appartient aux arts de la rue et accueille régulièrement des compagnies implantées en région Grand Est.

(Pour mémoire, 190 000€ sont dédiés au Livre à Metz et 690 000€ à Constellations. Évidemment ces chiffres s'entendent en-dehors de la situation liée à la Covid-19.)

## NOTRE CONSTAT – Notre engagement dans la politique EAC

Rappelons quelques chiffres importants autour de nos actions de médiation culturelle:

### **Nombre d'heures consacrées aux projets d'action culturelle :**

**26 structures (90%)** effectuent des projet d'Actions Culturelles.

**6000 heures réalisées en action culturelle / an** pour la totalité de nos structures, dont **53% (3220 heures)** sur le territoire de Metz et sa métropole.

### **Nombre de personnes touchées au regard des projets d'action culturelle :**

Environ **2200 personnes touchées / an** par nos actions culturelles;

dont **1200 personnes sur Metz et sa métropole, soit 41 personnes touchées / an / structure**

À travers la mise en œuvre d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle renforcé et dans le cadre du dispositif national "Metz laboratoire 100% Education artistique et culturelle" (10 villes expérimentales en France dont Metz), la Ville poursuivra en 2020 le déploiement de son action, coordonnée avec nos partenaires, dans l'objectif de garantir une offre d'éducation artistique et culturelle (EAC) de qualité à 100 % des enfants messins, avec un budget direct de 130 k€. Des itinéraires EAC seront notamment co-construits afin de compléter et valoriser l'offre des acteurs culturels en EAC et la rendre encore plus lisible et cohérente. Les résidences d'artistes à l'école seront augmentées (+ 17 % à 27 résidences).

L'engagement de nos structures dans la politique EAC est conséquent. En grande partie nous faisons partie des acteurs majeurs qui permettent la réussite de ce dispositif sur le territoire.

La place des actions culturelles dans nos activités est à repenser pour les mettre en cohérence avec notre mission première : la création. Il doit s'accompagner d'une reconnaissance de nos besoins en fonctionnement (postes d'administration et structuration) et de nos besoins de moyens de production (moyens dédiés à la création et au rayonnement de celle-ci)

## NOS PRÉCONISATIONS

- **consolider et augmenter l'enveloppe dédiée aux conventionnements triennaux.**

Le système existant de conventions triennales est le seul qui dans la durée permet la structuration des compagnies et festival. Pour cela, il convient que le montant global annuel augmente proportionnellement aussi vite que le nombre de compagnies aidées afin de contrer l'effet d'émiettement actuellement constaté.

- **privilégier l'aide au fonctionnement** par rapport aux appels à projets qui assèchent la liberté de création artistique par leurs cadres contraignants.

- **lancer un chantier de concertation sur les missions possibles des lieux de la ville** vis-à-vis des compagnies accueillies et soutenues.

- **lancer un chantier transversal avec les différents pôles de la ville** pour sortir de nos dépenses celles qui pourraient être assumées en nature par la ville (location de lieux de répétitions, de location de logement, communication, mise à disposition de lieux de répétitions, chantier POUDER...)

## **2.2. NOS AIDES DIRECTES de METZ-MÉTROPOLE**

### **NOS AIDES en quelques chiffres**

À ce jour, **3 structures de notre collectif** ont bénéficié d'un soutien ponctuel de Metz Métropole, soit 10% de l'effectif global. Il s'agit des festivals messins : Festival HopHopHop, Festival Passages, Festival Quai Est).

Parmi eux, **1 seul festival a bénéficié d'un soutien financier** d'un montant de 70 000 €.

Les autres structures ont été aidées sur de la mise à disposition de matériel, la création de partenariats avec les équipements culturels de la Métropole (co-production, accueil, etc), ou encore un soutien à la communication.

### **NOTRE CONSTAT**

**Nous constatons qu'UNE SEULE structure de notre collectif est aidée financièrement actuellement : le festival Hop Hop Hop, en raison d'un développement territorial de son activité.**

Nos équipes sont présentes dans 3 des équipements qui dépendent de METZ-MÉTROPOLE.

L'OPÉRA-THÉÂTRE, le MUSÉE DE LA COUR D'OR accueillent dans leurs programmations des créations de nos structures. Le CENTRE POMPIDOU-METZ semble lui, avoir totalement abandonné cette mission, qu'il remplissait pourtant jusqu'en 2016. Nous déplorons cet abandon de mission.

Nous notons la reconnaissance de la qualité de formateurs des artistes de nos structures. En effet, le CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL de Metz emploie des artistes du collectif sur des postes de professeurs permanents et d'intervenants ponctuels en masterclass tant en théâtre qu'en danse. Cette donnée est à mettre en parallèle avec l'emploi d'enseignants au sein de l'UNIVERSITÉ DE LORRAINE.

En 2020, le niveau de programmation de l'Opéra-Théâtre reste identique à 2019. En parallèle, la contribution à l'Orchestre National de Metz est, comme prévu, en augmentation de 100 k€ par rapport à 2019 (250 k€ au total). Les rémunérations et cachets des intermittents sont estimés à 2 M€. Les recettes liées à l'équipement sont stables (873 k€, dont 630 k€ de droits d'entrée).

L'engagement de la MÉTROPOLE est maintenu en matière d'attractivité du territoire, et 150 k€ seront consacrés à Constellations. Sur 2020, un soutien direct est également apporté aux célébrations des 800 ans de la Cathédrale de Metz (188 k€, dont 50 k€ en investissement et 138 k€ en fonctionnement).

Les structures culturelles associatives ne reçoivent aucun soutien direct de la MÉTROPOLE. Les charges de centralité sont donc assumées actuellement essentiellement par la ville centre pourtant au bénéfice de tous les citoyens de la métropole.

Nous pourrions ainsi réfléchir à une redistribution vers la Métropole des charges de centralité actuellement assumées par la Ville centre, c'est-à-dire Metz, **comme préconisé dans le rapport sénatorial de décembre 2019 publié en mai 2020** : « *Les communes restent encore aujourd'hui les principaux financeurs de la culture. Une mutualisation permettrait de développer et de consolider les actions menées, dès lors qu'il s'agit de vraies politiques de territoire, qui ne laissent pas de côté les zones rurales et périurbaines. Élaborer au niveau des intercommunalités et des métropoles de vrais projets culturels de territoire, formalisés dans le cadre de contrats de territoire, qui ne se limitent pas exclusivement à la gestion de grands équipements.* »

Un soutien régulier aux compagnies messines paraîtraient donc pertinent puisque s'inscrivant dans la logique de construction d'un vaste plan culturel de territoire.

## NOS PRÉCONISATIONS

- **ouvrir un chantier pour co-construire un projet culturel de territoire cohérent** avec les compagnies et festivals implantés sur la Métropole. Cela implique de penser les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir (lieux de répétition et de diffusion), voire un soutien financier direct aux compagnies, actuellement inexistant, avec des missions corrélées.
- **mener une concertation tripartite (Ville-Métropole-acteurs culturels)** pour repenser les missions des lieux de diffusion et de création vis-à-vis du développement du secteur culturel local.
- réfléchir à une redistribution vers la Métropole des charges de centralité actuellement assumées par la Ville centre (cf **rapport sénatorial de décembre 2019 publié en mai 2020**)

## 2.3. NOS LIEUX RESSOURCES

### LES LIEUX RESSOURCES de la Ville de Metz

Certains de ces lieux ont des missions spécifiques et claires à l'égard de nos compagnies et festivals. D'autres - quoique n'étant pas missionnés spectacle vivant - nous accueillent avec régularité, nous offrant ainsi une visibilité appréciable.

Ce tableau est destiné à dresser un état des lieux de nos liens et à apporter des solutions qui pourraient améliorer l'offre sur le territoire.

Lieux	Notre Constat / nos partenariats	Nos préconisations
<b>Espace Koltès</b>	<p><b>20 structures reçues</b> : cles pro, festivals et cles amateur</p> <p>Cadre des accueils:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cession</li> <li>- répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)</li> <li>- coproduction</li> <li>- dans l'accueil de nos festivals</li> </ul> <p><b>L'Espace BMK se dévoile comme le lieu ressource le plus important de notre collectif</b></p>	<p><b>Une sous-dotation financière</b> est signalée depuis plusieurs années pour le volet de la programmation artistique : il est dès lors difficile pour ce lieu d'accompagner le travail des compagnies messines dans de véritables coproductions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contraintes logistiques et horaires du lieu rendent difficiles le bon fonctionnement des créations en cours malgré les bonnes volontés de la direction - les repenser seraient-ils envisageable ?</li> <li>• <b>Les compagnies de danse traversent peu ce lieu</b> alors qu'une salle avec parquet est notamment prévus pour pouvoir les accueillir. Repenser les partenariats est-il envisageable ?</li> </ul>
<b>Cité musicale de Metz (Arsenal, BAM, Trinitaires)</b>	<p><b>12 structures reçues</b> (à l'Arsenal, aux Trinitaires, à la BAM)</p> <p>Cadre des accueils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)</li> <li>- cession</li> <li>- coproduction</li> <li>- dans l'accueil de nos festival</li> </ul> <p>60% de nos structures n'ont jamais été accueillies par la Cité musicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Peu de nos structures ont des partenariats financiers</b> : la Cité musicale accueille principalement pour de la mise à disposition de salle de répétition.</li> <li>• En accueil en diffusion et en résidence, <b>des difficultés dans l'accueil sont signalées</b> : mauvaise communication avec les services, planning technique très serré, trop peu de temps d'installation et de répétition.</li> <li>• Au Clos des trinitaires, <b>le dispositif d'accueil des créations légères est compliqué d'accès</b> : peu d'information sur le dispositif, manque de communication avec les services, frais financier trop élevé pour les cles si une ouverture au public a lieu.</li> </ul>

<p><b>Agora</b></p>	<p><b>11 structures reçues</b> dont les compagnies professionnelles et festivals</p> <p>Cadre des accueils:  - cession  - diffusion non rémunérée  - répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)  - dans l'accueil de nos festivals ou de nos ateliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Seules 7 de nos structures ont été reçues dans un partenariat financier</b> en cession depuis son ouverture.</li> <li>• L'Agora ressort donc <b>majoritairement comme un lieu de mise à disposition</b> : certains des spectacles professionnels y sont joués gratuitement en échange de la mise à disposition.</li> <li>• Un paradoxe existe avec la dotation de 45 000€/an de programmation artistique : <b>une redéfinition des missions auprès des structures implantées localement est-il envisageable ?</b></li> </ul>
<p><b>Bliiida</b></p>	<p><b>13 structures reçues</b></p> <p>Cadre des accueils principalement pour des répétitions à titre gracieux (mise à disposition du lieu)</p>	<p>Bliiida est actuellement en travaux de rénovation. L'équipe de direction a contacté notre collectif afin de discuter de l'éventuelle création d'un espace dédié au spectacle vivant dans ses murs. <b>Il permettrait d'avoir une salle de répétition équipée en fonction de nos besoins et comblerait un manque important sur le territoire.</b> Nous saluons cette démarche. Réalisée en concertation avec les équipes artistiques sur le terrain, cette salle serait alors un véritable outil de travail pour la création de nos spectacles.</p>
<p><b>Lieux du patrimoine de la Ville de Metz</b></p> <p>(Cloître des Récollets, Porte des Allemands, Basilique St-Vincent ...)</p>	<p><b>17 structures reçues</b> sur les différents lieux, principalement à la Porte des Allemands</p> <p>Cadres des accueils :  - répétition à titre gracieux (mise à disposition)  - cession</p>	<p><b>Le service Patrimoine de la Ville de Metz programme</b> régulièrement des spectacles des compagnies messines et accueille différents événements dont les festivals. Il est <b>un lieu ressource important de notre collectif</b>, notamment pour la circulation des spectacles de forme légère.</p>
<p><b>Bibliothèque Médiathèque de Metz</b></p>	<p><b>12 structures reçues</b> sur les différentes bibliothèques du réseau</p> <p>Cadre des accueils:  - cession  - diffusion non rémunérée  - dans l'accueil de nos festival, événements ou ateliers.</p>	<p>Nos compagnies ont un répertoire important de formes légères très adaptées au réseau des bibliothèques. <b>Ces partenariats pourraient être renforcés et mis en cohérence</b> avec un travail de concertation avec les bibliothèques.</p>

## LES LIEUX RESSOURCES de Metz Métropole

4 établissements « d'exception » sont financés par Metz Métropole. Nous avons des partenariats divers avec eux. Ce tableau offre un panorama de ces liens.

<p><b>Opéra-Théâtre Metz-Métropole</b></p>	<p><b>11 structures reçues</b> dont les cles pro et festivals</p> <p>Cadre des accueils:          - cession          - coproduction en nature via les ateliers de construction          - dans l'accueil de nos festivals          - répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le soutien <b>en production est limité à l'apport en nature</b> via les ateliers de construction.</li> <li>• Les premières des spectacles coproduits par l'Opéra ont généralement lieu dans ce théâtre. Le <b>peu de temps d'installation et répétition dans les lieux</b> pour une première sont une vraie difficulté technique pour nos équipes.</li> <li>• <b>Les compagnies de danse messines n'ont aucun partenariat</b> avec l'Opéra et son ballet. Imaginer des partenariats est-il envisageable ?</li> </ul>
<p><b>Centre Pompidou Metz</b></p>	<p><b>7 structures reçues</b> avant 2016, aucune structure reçue depuis.</p> <p>Cadre des accueils :          - dans l'accueil de nos festivals          - cession</p>	<p><b>Notre collectif déplore une absence de partenariat depuis 2016 avec le Centre Pompidou-Metz</b>, alors qu'il dispose d'une salle de spectacle équipée. Un abandon de ces missions d'accueil de nos cles font qu'actuellement nos structures n'ont plus accès à la programmation du lieu.</p>
<p><b>Musée de la Cour d'Or</b></p>	<p><b>10 structures reçues</b></p> <p>Cadre des accueils:          - répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)          - cession          - dans l'accueil de nos festivals, événements ou ateliers</p>	<p>Bien que ce lieu ne soit pas missionné spectacle vivant, <b>il ressort comme un lieu ressource</b>, pour l'accueil des événements messins, et la diffusion des formes légères.</p>
<p><b>Conservatoire à rayonnement régional</b></p>	<p>Les professeurs du conservatoire sont des artistes en activité. Certains des intervenants en danse et théâtre appartiennent à des structures de notre collectif.</p>	<p>Création d'un <b>lien entre les enseignants du conservatoire, les élèves et la scène artistique local</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une mission possible pourrait être <b>l'accueil des compagnies en résidence sur les temps d'inactivité</b> du conservatoire (pendant les vacances scolaires, en été).</li> </ul>

## LES LIEUX RESSOURCES du secteur privé

De nombreux lieux implantés sur le territoire messin à initiative privée ou financés par d'autres institutions sont également traversés par nos structures. Offrant de nouveaux lieux de rencontres avec le spectacle vivant, ils nous permettent d'élargir notre offre culturelle et d'accéder à de nouveaux publics. **Nous saluons leurs soutiens.**

<p><b>Musées et Galerie d'Art</b></p> <p><b>(FRAC, Faux Mouvement ...)</b></p>	<p><b>environ 10 structures reçues</b></p> <p>Cadre des accueils:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)</li> <li>- cession</li> <li>- dans l'accueil de nos festivals, événements ou ateliers</li> </ul>	<p>Bien que ces lieux ne soient pas missionnés spectacle vivant, <b>ils ressortent comme lieux ressources</b>, pour l'accueil des événements messins, et dans la diffusion de nos formes légères et de nos performances.</p>
<p><b>MCL Metz</b></p>	<p><b>11 structures reçues</b></p> <p>Cadre des accueils:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répétition à titre gracieux (mise à disposition du lieu)</li> <li>- cession</li> <li>- dans l'accueil de nos festivals, événements ou ateliers</li> </ul>	<p>La MCL est un lieu ressource important pour nos structures. En plus d'intégrer régulièrement leur programmation culturelle, <b>la mise à disposition de leur espace nous permet d'héberger certains de nos ateliers d'actions culturelles et ainsi créer du lien avec le public habitué de la MCL.</b></p> <p><b>Une concertation avec toutes les MCL et centres sociaux est-elle envisageable ?</b></p>
<p><b>Aérogare</b></p>	<p>Depuis son installation en 2016-2017, <b>4 structures reçues</b></p> <p>Cadre des accueils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en diffusion (cession, co-réalisation ou billetterie)</li> <li>- répétition à titre gracieux</li> </ul>	<p>Un lien a été crée avec ce nouveau lieu privé qui <b>cherche à rencontrer les structures installées sur le territoire.</b> Il devient alors un lieu ressource notamment dans la mise à disposition du lieu pour des répétitions ou des événements</p>
<p><b>Autres Lieux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Bars</b> (Frigos Ardents, La Jehann, Le Métiss, La Chaouée ...)</li> <li>- <b>Chateau 404</b></li> <li>- <b>Etablissements scolaires, Université, IRTS</b></li> <li>- <b>Centres sociaux</b> (CSC Le Quai, EHPAD, Foyers sociaux, CADA ...)</li> </ul>	<p>Nos structures ont traversé ces différents lieux installés sur le territoire.</p> <p>Nous y diffusons nos spectacles, installons nos festivals et oeuvrons à un travail de médiation au travers d'ateliers.</p>	<p>Tous ces lieux sont importants pour nos structures: elles permettent le lien avec les publics et notamment ceux éloignés de la culture.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des passerelles entre ces structures du territoire et nos équipes artistiques permettraient de renforcer le travail de médiation que nous menons chacun.</li> <li>• Chercher à se connaître d'avantage entre structures locales à travers des rencontres permettraient une meilleure synergie.</li> </ul>

## 3. NOS CONSTATS, BESOINS ET PROPOSITIONS

### 3.1. NOS RESSOURCES FINANCIÈRES DIRECTES

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MOSELLE

Répartition du montant des aides par nombre de structures

Montant des aides CD57 Cumul 2017, 2018 et 2019	Festival	Cies pro.	Cies amateurs
0 € - 5 000 €		5	1
5 000 € - 10 000 €		1	
10 000 € - 20 000 €	1	1	
20 000 € - 30 000 €	1	1	
30 000 € - 40 000 €	1		
+ de 40 000 €			
NPP		1	1
Total	3	9	2

À ce jour, **14 structures** de notre collectif ont bénéficié d'une aide ponctuelle du Conseil Départemental de Moselle, soit **45% de l'effectif global**.

Les structures aidées sont les **3 festivals messins** (Festival HopHopHop, Festival Passages, Festival Quai Est), **2 compagnies amateurs et 9 compagnies professionnelles**.

#### NOTRE CONSTAT

Il nous semble important de souligner que les aides apportées concernent **uniquement les festivals et les aides aux créations partagées**, avec des montants n'excédant pas, pour la plupart, **10 000€ sur les trois dernières années**.

Des soutiens directs d'aide à la création et au fonctionnement, qui pénalisent le développement de nos structures. Nous déplorons l'abandon de ces mission

#### NOS PRECONISATIONS

Un dialogue avec le Conseil départemental de Moselle est à reprendre entre les équipes artistiques afin de lancer un chantier sur les différents dispositifs d'aides.

# RÉGION GRAND-EST

## Répartition du montant des aides par nombre de structures

Montant des aides Région Grand Est Cumul 2017, 2018 et 2019	Soutien ponctuel	Soutien pluriannuel
0 € - 5 000 €	1	0
5 000 € - 10 000 €	3	1
10 000 € - 20 000 €	3	0
20 000 € - 30 000 €	0	1
30 000 € - 40 000 €	2	0
+ de 40 000 €	2	7
NPP	1	1
Total	12	10

À ce jour, **22 structures de notre collectif** ont bénéficié d'une aide de la Région Grand Est, **soit 76% de l'effectif global**, contre 7 compagnies non soutenues.

- **13 reçoivent des soutiens ponctuels**
- et **9 bénéficient d'un soutien pluriannuel**, dont 2 festivals professionnels.

## NOTRE CONSTAT

**La Région reconnaît la vitalité et la qualité du travail des compagnies et festivals messins.** Cependant, depuis la fusion des régions, les aides aux conventionnements pour certaines disciplines restent difficiles d'accès avec notamment des comités d'experts qui ont du mal à suivre le travail des artistes en raison de l'éloignement géographique.

### L'impact de la crise sanitaire - **Alerte**

Il nous semble primordial de rester vigilants quant à la baisse des budgets culture suite à la crise sanitaire. En effet, premier subventionneur des compagnies et festivals locaux, une probable baisse des aides de la Région Grand Est pourraient mettre en péril la structuration et le développement de nos structures.

## DRAC GRAND-EST

### Répartition du montant des aides par nombre de structures

Montant des aides DRAC Grand Est Cumul 2017-18-19	Soutien ponctuel	Soutien pluriannuel
0 € - 5 000 €	4	0
5 000 € - 10 000 €	0	0
10 000 € - 20 000 €	5	0
20 000 € - 30 000 €	1	1
30 000 € - 40 000 €	0	0
+ de 40 000 €	3	3
NPP	0	0
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

À ce jour, **17 structures de notre collectif** ont bénéficié d'une aide de la Région Grand-Est, soit **59%** de l'effectif global, dont les **3 festivals et 14 compagnies professionnelles**. Les soutiens de la DRAC sont majoritairement ponctuels.

Également, **1 structure bénéficie d'une aide du Ministère de la Culture**.

## AUTRES FINANCEMENTS

### Tableau des différents dispositifs d'aides hors collectivités territoriales et État

Autres soutiens financiers	Nombre de structures
Mécénat	8
Sociétés civiles	8
Fondation	8
Aides privées (banques, etc)	3
Autres états	4
Fonds européens	1
Instituts français	3
Fonds de soutien	5
Financements participatifs	5
Dons	1
Autres collectivités	2
Aides préfectorales	1

## **3.2. NOS LIEUX DE RÉPÉTITIONS ET DE TRAVAIL**

### **NOTRE CONSTAT**

**Les espaces de répétition sont un outil de travail essentiel à la création de nos spectacles.**

Ils nous servent à :

- créer nos spectacles.
- répondre à des commandes ou appels à projet.
- effectuer des recherches avant de lancer une production.
- la reprise de spectacles.
- rencontrer des programmateurs, nos partenaires, sur les diverses étapes de nos travaux.
- rencontrer le public : tester nos spectacles devant des jauges réduites.

A chaque étape de la création de nos spectacles, nous avons besoin de multiples espaces de répétition, aux caractéristiques techniques différentes, et sur des périodes variables et continues :

- Salles de travail pour premières répétitions.
- Plateaux plus ou moins équipés pour la poursuite du travail de création, dont studios avec plancher et tapis de danse pour les créations chorégraphiques.
- Espaces équipés et occultés de dimensions suffisantes, pour la finalisation.

**Très peu des compagnies messines créent leurs spectacles à Metz ou dans sa métropole :**

- car il n'y a pas ou très peu d'espaces adéquats en dehors des structures de programmation.
- car les structures messines ont plus vocation à la diffusion qu'à la création et ne sont pas suffisamment équipées en espaces de répétition, pour répondre aux besoins de toutes les compagnies qui existent sur le territoire.
- car ces espaces de répétitions restent difficilement accessibles hors co-production et diffusion et/ou que leurs conditions d'accès (horaires, sécurité, conditions techniques, clarté dans le calendrier de disponibilité...) ne répondent pas à nos besoins en matière d'organisation de travail.

Cependant, il est important de ne pas se couper des structures messines et d'envisager avec elles une discussion autour de leur soutien à la création locale.

## NOS BESOINS

### En espaces de répétitions :

Différents espaces de répétition qui répondent techniquement aux différentes étapes de nos créations, et aux spécificités d'une résidence de travail (cuisine, vestiaires ou loges, douches...)

Un accès à ces espaces de travail de façons régulière et simplifiée, sans conditions ni contreparties, en dehors des appels à projet et des soutiens en terme de co-productions ou autres.

Indépendance et autonomie, souplesse dans nos rythmes de travail. Nous avons besoin de pouvoir gérer librement notre temps de travail et de ne pas avoir de contraintes d'horaires.

Parc technique nécessaire pour équiper certains espaces. (CF : parc technique de l'Agence Culturelle du Grand Est). Peu de structures à Metz ont un parc technique conséquent pour que les compagnies puissent leur emprunter ce matériel.

### En bureaux :

Espace ressource mutualisé pour les équipes administratives avec bureaux indépendants Mutualisation de matériel informatique, de compétences et d'expériences, dans un souci d'entraide, notamment soutien aux compagnies émergentes.

## NOS PRÉCONISATIONS

- **Établir des partenariats forts avec les structures messines** : mise à disposition d'espaces de répétition et soutien financier à la création, que ce soit pour des répétitions dans leurs espaces ou dans les futures salles de répétition.
- Faire **un état des lieux des salles de répétition existantes** et de leur possible utilisation et mise à disposition/mutualisation hors co-production.
- Mener au bout **le chantier de la salle de création de BLIIDA**.
- **Aller vers une fabrique du spectacle vivant / maison des artistes autogérée** (lieu ressource avec bureaux, salle de répétitions, cuisine, douches, mutualisation d'outils administratifs, salle de réunion, atelier de construction...).
- Faire **un état des lieux des parcs techniques des institutions** (Ville, Métropole...) qui pourraient être mis à disposition des compagnies ou pour équiper les futures salles.
- Faire **un état des lieux de parcs techniques mutualisables des compagnies**. Voire que la Ville ou Métropole se dote d'un parc technique financé par un fond européen par exemple.

## **3.3. STOCKER ET CONSTRUIRE**

### **NOTRE CONSTAT**

L'adaptation et la mise à disposition future de l'espace POUDER est une réponse efficace au besoin de stockage des compagnies et festivals messins. **Il est indispensable pour les acteurs que le chantier se finalise rapidement.**

Les compagnies et les festivals se sont structuré.e.s en association (Pouder – UBD) pour la gestion de l'espace POUDER. Aujourd'hui le Collectif attend la finalisation du chantier qui – pour certaines compagnies – devient très urgente. L'accès à POUDER est un besoin prioritaire exprimé par le Collectif.

Par ailleurs, avant de stocker les compagnies construisent. Le Collectif réfléchit à l'optimisation de ses moyens. Nous identifions un besoin d'atelier de construction pour les décors des créations à venir. Aujourd'hui, nous privilégions des partenariats avec des ateliers existants. Un rapprochement avec les équipes installées à BLIIDA est envisagé.

### **NOS PRÉCONISATIONS**

- **finaliser EN URGENCE le chantier de l'espace de stockage POUDER**, pour la gestion de laquelle les compagnies se sont structurées en association.
- **développer des partenariats avec les ateliers de construction du territoire**, notamment les équipes installées à BLIIDA ou les ateliers de l'OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ-MÉTROPOLE.

## 3.4. LA VIE DE NOS ÉQUIPES SUR LE TERRITOIRE

### (Hébergement, restauration et transports)

#### NOTRE CONSTAT

Les compagnies et les festivals du Collectif messin sont présentes et actives dans la cité. Elles aspirent à créer davantage à Metz où elles sont implantées. Pour ce faire elles ont besoin de loger temporairement leurs collaborateurs et artistes invités pendant les périodes des répétitions et des représentations. Or, le coût des locations est une charge incompressible qui impacte la création dans son ensemble.

Dans leur grande majorité, les compagnies et festivals membres du Collectif expriment un besoin crucial de logements pour leurs collaborateurs qui ne résident pas à Metz. En effet l'agglomération n'est dotée d'aucun logement d'artistes susceptible d'être mis à disposition. Le collectif identifie ce besoin comme majeur pour l'activité des compagnies et des festivals. En effet, pour les compagnies et festivals les frais sont conséquents, impactent lourdement les budgets de création et peuvent même rendre impossible des collaborations souhaitées. Ces frais constituent un frein à la circulation des artistes nationaux et étrangers dans la ville.

Plusieurs membres du collectif témoignent en effet d'expériences positives dans des lieux de résidences qui proposent des espaces de répétitions accompagnés de logements attenants. Cela crée une effervescence sur le territoire, une expérience de la ville qui reste. Le Collectif pense que – à terme – cette approche serait bénéfique.

#### NOS PRÉCONISATIONS

- **identification des personnes ressources à la VILLE DE METZ** pour avoir des temps de travaux avec l'ensemble des pôles de la ville qui pourraient être soutiens de nos structures sur ces besoins.
- dans une approche globale d'une réflexion autour de nos besoins, le Collectif préconise **d'envisager la création de logements d'artistes** parallèlement à celle d'espaces de répétitions.
- dans une approche pragmatique et plus court termiste de la question, le Collectif préconise d'étudier la question à partir des ressources actuelles de l'agglomération. Les besoins sont immédiats et toute réponse apportée à court terme serait bénéfique. Le Collectif n'a pas connaissance d'un éventuel patrimoine de Metz-Métropole disponible aussi nous listons ci-dessous **des pistes de réponses** (non exhaustives et potentiellement complémentaires) évoquées lors de nos discussion: **convention avec des bailleurs, étude sur les anciens bâtiments militaires ...**

## 3.5. NOS BESOINS EN FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENTS

### NOTRE CONSTAT

A l'instar de nombre de branches d'activités de notre économie, la formation est une condition sine qua non au dynamisme et à l'écosystème des métiers de la scène. Formation initiale, formation professionnalisante et formation continue sont indispensables à l'émergence, à la continuité et au dynamisme des compagnies.

La formation est un accompagnement naturel dans nos pratiques. C'est une exigence qui fait partie de notre cheminement. L'ensemble des compagnies du Collectif y attache un véritable intérêt et y décèle un enjeu incontournable à leur dynamisme présent et futur. Les compagnies messines font le constat global que l'offre de formation continue n'est pas pléthorique sur le territoire lorrain et souhaitent ouvrir et élargir le cadre des possibilités.

Le dispositif - *Les Classes de la Grande Région* – programme de formation continue pour les acteurs et les danseurs – est initié et porté par plusieurs structures de la Grande Région dans une dynamique transfrontalière. Ce dispositif est identifié comme une initiative positive par le Collectif.

Par ailleurs, nous constatons que certaines initiatives proposées par les institutions implantées sur le territoire ne rencontrent pas toujours l'efficacité attendue. En effet, certaines formations proposées n'ont pas forcément rencontré de fortes fréquentations par les artistes locaux. Pour quelles raisons ?

Le Collectif identifie une déficience en matière de formation continue des métiers de l'administration du spectacle sur le territoire.

**Le Collectif a fait le constat d'un dynamisme interne de formation entre ses membres. Il se révèle être aussi un espace innovant et solidaire de transmission.** En plus d'un processus que l'on pourrait qualifier de vertical - c'est-à-dire de formations dispensées depuis l'extérieur du Collectif - il nous paraît pertinent de développer un axe horizontal. Il s'agit de mettre au service de toutes et tous la singularité des compétences de chacun/e (artistes interprètes, créatrices/eurs, techniciennes/ciens, administratrices/teurs, chargé/e de production, de diffusion etc...). Le Collectif réfléchit aux actions déclinées autour de cette dynamique. Imaginer, inventer, mettre en place des rencontres sur des temps de partage artistique et/ou technique créant une dynamique de passerelles entre les membres du Collectif et de nos différents corps de métier.

On peut déjà relever deux actions en cours et que nous souhaitons développer :

- Le « compagnonnage » : accompagnement, suivi et conseil d'une compagnie en émergence par une compagnie plus expérimentée.

- La transmission de professionnels à amateurs : le collectif compte en son sein plusieurs compagnies amateurs qui souhaitent bénéficier d'ateliers menés par des artistes professionnels. Le Collectif permet la multiplication de ces initiatives.

## NOS BESOINS

Le Collectif messin identifie un besoin global de formation continue pour ses membres. Par ailleurs, force est de constater qu'il y a pour chacun/e de nous - dans nos parcours - des endroits d'isolement et qu'apparaît un vrai désir de partage et de mutualisation.

*Les Classes de la Grande Région* est un dispositif efficient. Toutefois la formation continue des artistes du spectacle ne doit pas se limiter à une initiative qui – dans sa formule actuelle - se concentre sur les techniques du corps et de la voix des artistes interprètes. En effet, le Collectif identifie un besoin de formation continue bien plus large pour les artistes créateurs et les interprètes du théâtre et de la danse. Certains domaines privilégiés sont apparus lors de nos échanges : dramaturgie, champ de la pluridisciplinarité ou de la « polysensorialité », articulation entre spectacle et image, traitement du son, mise en scène... Il y a également une volonté d'augmenter nos compétences dans le champ des nouvelles technologies et de créer des passerelles entre l'art, la science et les penseurs de notre temps.

Notre écosystème fonctionne sur un équilibre ténu entre professionnels/lles artistes (créatrices/eurs, interprètes) et non-artistes (techniciennes/ciens, régisseuses/eurs, administratrices/eurs...). Or notre collectif identifie un besoin notoire de formation continue pour les métiers de l'administration, de la production et de la diffusion de spectacles. Ce sont des métiers pivots et indispensables à la réalisation et à la réussite de nos structures.

## NOS PRÉCONISATIONS

- **développer et pérenniser les dynamiques de transmission en interne du Collectif**
- **développer et pérenniser le dispositif « Les Classes de la Grande Région »** programme de formation continue pour les acteurs et les danseurs. Le Collectif messin souhaite se rapprocher des structures porteuses.
- imaginer **la construction d'un programme de formation continue efficient**. Cela nécessitera une consultation, voire une co-construction avec les acteurs afin d'identifier les besoins, les thématiques attendues, les périodicités appropriées à la complexité des agendas et les artistes formateurs indiqués. Le collectif a la capacité à identifier rapidement des besoins et peut-être un interlocuteur, voire un opérateur.
- **solliciter l'Agence Culturelle du Grand Est** pour un accompagnement global sur la question de la formation.